



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OURCQ AMONT**

«Civilité» «Nom_prénom»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«Code_Postal» «Ville»

Programme de Restauration du ru d'Allan

Tranche 1 et 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 24 Mars 2015

• Lieu :	Devant la mairie de Priez à 09h30
-----------------	-----------------------------------

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Ourcq amont	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Forêts et Paysages

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEVEQUE Yves	Président du syndicat			✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
APPLINCOURT David	Entreprise Forêts et Paysages			✓
BAHU Yves	Maire de Priez	✓		
MANGELINCK Ludovic	Agent technique du syndicat			✓
KRAMP Jean-Claude	Agent technique du syndicat			✓
LAMICHE Éric	Commune de Saint-Gengoulph	✓		
LEGUILLETTE Jean-Marie	Adjoint mairie de Sommelans	✓		
HANCART Jérémy	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
GOJARD Germain	Commune de Priez	✓		
FERARD Christine	Commune de Priez	✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
GUYOT Pascal	Entente Marne			✓

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

● **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de restauration du ru d'Allan et de ses affluents se poursuivent.
- La remise en état des bandes enherbées et des zones de pâture est terminée sur la Tranche n°1 (de Sommelans à Priez).
- La majorité de la seconde tranche de travaux est située en zone boisée. Les interventions seront réalisées manuellement afin d'éviter la création d'une piste le long du cours d'eau.
- Seules les parties amont et aval de la tranche n°2 présentent un accès (pâtures et bandes enherbées) et seront restaurées à l'aide de la pelle mécanique. La restauration de ces deux zones a été effectuée en fin de semaine dernière.



Sélection végétative : étêtage de saule



Diversification des écoulements

- La pelle a été transférée sur les pâtures de M. Leguillette (commune de Sommelans) afin de réaliser trois abreuvoirs rustiques et 190ml de clôture. Le piquetage et le marquage des emplacements ont été effectués lors de cette réunion de chantier.



Piquetage d'un abreuvoir rustique



Retrait d'un seuil anthropique

- Un seuil est présent sur la seconde tranche du ru d'Allan (à hauteur de Cointicourt). Il ne possède aucun usage et crée un frein hydraulique aux écoulements de la rivière et à la continuité écologique (piscicole et sédimentaire). Le propriétaire a été contacté ce jour et ne voit aucune objection à la suppression de son ouvrage. Ainsi les tôles seront retirées de la rivière et les pierres disposées de façon à diversifier les écoulements et rendre franchissable cette zone.

Cet aménagement sera effectué à la fin de la restauration de la zone boisée.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. APPLINCOURT David – entreprise Forêts et Paysages 06.07.87.95.13
M. FELZINGER Guillaume– Union des syndicats 03.23.20.36.74
Les agents du Syndicats de l'Ourcq amont 06.81.73.01.72
..... 06.26.79.45.38

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier aura lieu
le Mardi 31 Mars 2015, à 09h30
devant la Mairie de PRIEZ.

Voir plan ci-contre

Le service technique,

